

MEETING DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME SUR LA POLITIQUE INDIGÈNE EN INDO-CHINE (Paris, 3 février 1925)

Les Annamites et nous
(*Les Annales coloniales*, 5 février 1925, p. 1)

Ce sont des bolchevistes, ce sont des nationalistes, c'est ainsi qu'avaient été traités les organisateurs de la réunion qui, sous les auspices de la Ligue des Droits de l'Homme, eut lieu mardi soir à l'Hôtel des Sociétés savantes, Cinq cents personnes, dont un bon quart d'Annamites, se pressaient dans la salle, un certain nombre de noirs étaient aussi présents. Un collaborateur des *Annales coloniales* rend compte plus loin de cette intéressante manifestation. Je ne voudrais que dégager l'aspect général de cette séance. M. Marius Moutet dit justement qu'il fallait donner la justice et l'instruction aux indigènes en attendant de les émanciper ; il a précisé qu'on avait tort de faire des routes aux colonies pour servir aux automobiles des fonctionnaires et des ministres ; il a affirmé que nous ne devrions plus considérer les indigènes comme nos pires ennemis, ainsi que nous le faisons actuellement. Marius est de Lyon, mais là, il exagère comme s'il était du Midi le plus pur. D'ailleurs, que ce soit M. Marius Moutet, que ce soit M. Grandjean, de la *Tribune Indigène*, le capitaine Monet¹, du Foyer annamite, ou Félicien Challaye, chacun de ces orateurs a affirmé qu'à son avis, nous devrions évacuer un jour ou l'autre l'Indochine.

Mais cette opinion — et cela est très intéressant à noter — n'est pas du tout celle de ces jeunes Annamites intelligents et lettrés qui assistaient — il y a quatre cents étudiants annamites à Paris, dont un seul boursier et dont les porte-parole autorisés et éloquents étaient MM. Phan Chau Trinh, mandarin démissionnaire de la cour d'Annam, et Tran Van Kha, étudiant en droit à l'Université de Paris. Le premier, dans un discours en annamite, traduit ensuite en français, le second en un français très pur, ont fait l'exposé de leurs légitimes revendications. Je dis légitimes non pas seulement à leur point de vue, mais au nôtre, car il n'y a pas un Français digne de ce nom capable de prétendre refuser ce qu'ils demandent. Ils demandent non pas un peu plus de justice, mais la justice tout simplement ; ils demandent l'instruction, qui est depuis une quinzaine d'années, et d'après tous les orateurs, en régression dans notre empire indochinois ; ils veulent avoir un représentant au Parlement digne de l'Indochine ; ils désirent que la naturalisation ne soit pas donnée au compte-gouttes — deux naturalisations en un an pour 20.000.000 d'Annamites — et qu'il soit possible sans formalités et atermoiements à tous les Annamites bacheliers, par exemple, de devenir Français. Le collège électoral de la Cochinchine, le futur collège électoral de l'Indochine y gagneraient. Tous les Français de l'Indochine — y compris les électeurs Hindous — ont-ils leur bachot ? Ils ne demandent pas une autonomie, que des esprits, bien intentionnés peut-être mais mal équilibrés sans doute, leur offrent. Ils ne veulent pas leur Parlement, ils veulent leur place dans les Chambres françaises au même titre que les électeurs de l'Inde française et ceux de M. Gratien Candace — s'il en a.

¹ Paul Monet : fondateur et directeur (1922-1924) du Foyer des étudiants annamites de Hanoi : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Foyer_etudiants_annamites-Hanoi.pdf

Les Annamites veulent être protégés ; ils paient des impôts, ils veulent que l'argent perçu assure leur sécurité devant les menaces du Siam, qui a une armée de 250.000 hommes outillée à l'européenne et peut revendiquer un jour les territoires de la rive droite du Mékong ; devant la probabilité du conflit du Pacifique qui va mettre les Anglo-Saxons en face des Jaunes et des Slaves, les Annamites veulent rester neutres avec force et dignité. Ils veulent une armée susceptible d'assurer leur neutralité ; ils réclament une flotte de protection et l'organisation de la défense des côtes. Ils se considèrent comme les membres de la grande famille française, membres susceptibles non pas d'assimilation, mais d'association étroite, loyale et sincère ; hommes sur lesquels le temps n'a pas de prise, ils entrevoient au cours des siècles à venir une grande patrie française où tous les Annamites élèves au niveau de tous les Français, auront tous les mêmes droits. Georges Mahé, qui fut un des plus remarquables résidents supérieurs de l'Indochine et qui fut brisé jadis par M. Albert Sarraut, se plaisait à rendre hommage, à la sortie de la réunion, aux nobles sentiments de cette élite annamite.

Il faut, dès maintenant, marcher résolument dans la voie où ils nous sollicitent, il faut, comme le disait notre ami Maurice Viollette, qui présidait la séance et prononça une claire et vibrante allocution, que se réalise le plus rapidement possible ce rapprochement indispensable des Français et des Annamites pour accomplir dans la prospérité et la sécurité une œuvre d'amour et de paix française.

Marcel Ruedel

La politique indigène en Indochine
(*Les Annales coloniales*, 5 février 1925, p. 1 et 2)
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 mars 1925)

Un grand meeting aux Sociétés Savantes, sur la politique indigène en Indo-Chine, organisé par l'Union franco-indochinoise et la Ligue des Droits de l'Homme. Cinq cents personnes, plus de cent Annamites, une trentaine de noirs, quelques dames, des ouvriers, des employés, des étudiants, quatre ou cinq camelots du Roy égaillés dans la salle et qui, cinq ou six fois, feront quelque tapage ; malheureusement. ce n'étaient pas des ténors, un interrupteur de l'Action française était même bègue et n'avait pas encore fait de culture buccale.

F. Buisson, malade, n'a pu présider ; il a été remplacé par M. Maurice Viollette, ancien ministre, rapporteur général du budget. Il y avait beaucoup d'orateurs inscrits ; éliminons d'abord celui qui a trop parlé et ceux qui, de sa faute, n'ont pu parler.

Pendant une heure vingt, entre 10 heures et 11 heures et demie, le capitaine Monet, président du Foyer des étudiants annamites au Tonkin, a parlé de ses grands malheurs et de sa petite affaire, brandissant des dossiers, déployant des journaux, pleurant sa misère, vantant son œuvre, vendant ses brochures. *Non erat his locus*. Ce fut triste surtout pour ses meilleurs amis. De sa faute, et M. Henri Guemut, secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme, Babut et René Maran ne purent ouvrir le bec. Faut-il les plaindre ou l'en blâmer ? Et maintenant passons aux affaires sérieuses.

M. Marius Moutet ouvrit le feu, avec feu. il affirma que les routes des colonies ne doivent plus désormais servir exclusivement aux automobiles des fonctionnaires et des enrichis.

il réclame pour les indigènes la justice et affirme que l'administration française la leur refuse, il veut que désormais l'on ne persécute plus les indigènes, surtout ceux qui vendent s'émanciper, et qu'il ne faut pas les considérer, comme nous le faisons, comme nos pires ennemis.

Phan Chau Trinh, mandarin démissionnaire de la cour d'Annam, prend la parole ensuite en annamite. Il réclame une collaboration intime des Français et des Annamites. Il y a là 20 millions d'hommes qui souffrent d'une administration qui n'a pas encore su

s'adapter à leur mentalité. Il exprime le vœu qu'une commission d'enquête parlementaire se rende en Indochine et examine impartialement la situation.

M. Félicien Challaye, conférencier et professeur, qui fit, il y a vingt-cinq ans, le tour du monde et visita l'Indochine, qui y est retourné il y a cinq ans, parle. Sa voix flûtée, aux sons un peu aigres, n'est pas agréable, mais il a une bonne diction et une articulation sûre.

il fait un joli tableau du peuple annamite, poli et policé, ayant le culte des ancêtres et dont la civilisation raffinée n'a pas grand'chose à envier à la nôtre. Les Annamites ont la passion de l'instruction ; une devise que l'orateur a cueilli dans les temples bouddhiques dit : « C'est par de bonnes études que l'on honore la mémoire des parents. »

Au reste, dans l'ancien Annam. tous les enfants étaient égaux devant l'instruction et ce n'est qu'ensuite, selon les aptitudes des meilleurs d'entre eux, que la sélection s'opérait. Ils avaient, bien avant nous, réalisé l'école unique.

M. Félicien Challaye note que les voies de fait des blancs sur les indigènes étaient nombreuses il y a vingt-cinq ans. Il avait même, à cette date, fait une brochure naïve sur la défense des jaunes et l'éducation des blancs en Indochine. Nous ne suivrons pas le professeur dans ses diatribes violentes contre M. Carles [Auguste Darles], fonctionnaire et tortionnaire, contre MM. Ernest Outrey, député de la Cochinchine, et Gabriel Angoulvant, député de l'Inde française. Il dit que, lors de son nouveau voyage, il y a cinq ans, en Indochine, si la plupart des Européens manifestent la même incompréhension des indigènes et les considèrent uniquement comme bons à produire du caoutchouc, du riz, du charbon, il a néanmoins recueilli beaucoup moins de récits de sévices graves, En réalité. nous avons, dit-il, développé les indigènes sur un plan horizontal. Cela doit-il nous conduire à un abandon total de l'Indochine ou à une révolte des Annamites ? Il n'est pour aucune de ces deux solutions.

L'abandon de l'Indochine conduirait les Annamites non pas à leur libération, mais à leur servitude, car les Japonais guettent l'Indochine.

« Je ne vois pas, dit M. Challaye, ce que les Annamites gagneraient au change. Je vois au contraire ce qu'ils y perdraient. » Car il a visité la Corée japonaise. Il préconise, aussi bien pour les assemblées locales que pour la représentation au Parlement, l'adjonction des capacités, et les applaudissements qui saluent cette solution montrent que l'assemblée y est entièrement acquise.

En résumé, M. Félicien Challaye demande :

1° Une possibilité plus large de naturalisation ;

2° Une liberté absolue de communication entre la colonie et la métropole (actuellement, dit-il, on empêche les Annamites de venir en France). Je ne contrôle pas l'affirmation, je cite ;

3° Une plus grande liberté de la presse indigène, qui est soumise au visa préalable et à la censure ;

4° L'extension de l'instruction.

Tout cela plaît aux Annamites présents dans la salle, beaucoup plus même que la possibilité envisagée par l'orateur de l'inévitable libération de l'Indochine du joug français.

M. Grandjean, de la *Tribune indigène*, qui lui succède, abonde dans le même sens en termes plus violents, avec des gestes de réunion publique. Il dit de bonnes choses, mais, hélas ! après avoir exhaussé les Annamites, il affirma que s'ils voulaient se révolter, la France n'aurait qu'à envoyer quelques dizaines de milliers de Sénégalais pour les mettre à la raison. Ce fut un beau chahut dans la salle et tout le monde était d'avis que ce n'est pas de cette façon que la France pourrait se faire aimer du peuple annamite.

Combien fin, mesuré. habile et sincère fut l'exposé de M. Tran Van Kha, étudiant annamite à la Faculté de Droit de Paris, qui prit la parole après M. Grandjean ! Il eut vraiment le succès de la soirée.

Il signala que sur 400 étudiants annamites en France, un seul bénéficiait d'une bourse, que sur 20 millions d'Annamites les naturalisations annuelles étaient tombées de 50, ce qui était infime, à deux, ce qui est ridicule, soulignant gentiment qu'à cette vitesse, la naturalisation étant la récompense accordée aux Annamites dont les bons sentiments envers la mère-patrie se sont nettement manifestés, il faudrait dix millions d'année. pour conquérir à la France le cœur de l'unanimité des Indochinois.

Il demande aussi un centre d'étudiants annamites en France, comme les Chinois l'ont à Lyon, des naturalisations accordées largement aux indigènes ayant une culture française, enfin une association complète de la vie annamite avec la vie française, afin que la France et l'Indochine soient indissolublement unies.

À la fin de la réunion, M. Maurice Viollette, dans un raccourci saisissant, a exposé l'opinion moyenne des Français et des Annamites, dont le désir ardent est de voir cesser tous les malentendus entre Français et autochtones d'Indochine et s'ouvrir une ère de fraternelle collaboration telle qu'elle est à la base de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et de la politique républicaine française.

L'Angély

UN ÉDIFIANT MEETING À PARIS
SUR LA POLITIQUE DE LA FRANCE
EN INDOCHINE
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 mars 1925)

Le 3 février dernier, se tenait à Paris, dans l'hôtel des Sociétés savantes, un meeting organisé par la Ligue des droits de l'homme et au cours duquel divers orateurs prirent la parole au sujet de la politique indigène en Indochine.

Les journaux métropolitains nous donnent, dans leurs compte-rendus pleins d'une jovialité amusée, une idée de ce que fut cette réunion.

Nous croyons cependant, pour notre part, devoir considérer cette manifestation beaucoup plus sérieusement, ne serait-ce que parce qu'elle fut présidée par le député Maurice Viollette, à qui la rumeur publique attribue d'ores et déjà, le poste de gouverneur général de l'Indochine

Ce que fut ce meeting ? Nous ne voulons pas le décrire nous-mêmes, de peur d'être taxés d'exagération ou de parti-pris. Nous préférons reproduire quelques extraits de journaux métropolitains traitant la question pour montrer combien ces sortes de réunions peuvent léser les Français comme les Annamites, de par l'interprétation erronée qu'en font les meilleurs organes qui ignorent manifestement la mentalité actuelle de la majorité annamite.

Voici donc un extrait de l'*Œuvre* à ce sujet :

« C'est ce soir mardi, salle des Sociétés savantes, que se tiendra le meeting organisé par la Ligue des droits de l'homme sur la politique indigène en Indochine.

Nous rappelons que MM. René Maran, homme de lettres ; Grandjean, publiciste ; le capitaine Monet, président du Foyer des étudiants annamites au Tonkin ; Félicien Challaye, membre du comité central ; Henri Guernut, secrétaire général de la Ligue ; Marius Moutet et Maurice Viollette, députés ; un membre du comité central et un étudiant annamite prendront la parole à cette réunion, dont il est superflu de souligner l'intérêt. »

Enfin, le *Courrier colonial* nous affirme que : « CEUX QUI ABHORRENT LA FRANCE ONT PASSE DE DOUCES HEURES MARDI SOIR à l'Hôtel des sociétés savantes, où des Français — le sont ils ? — et tous les Annamites présents à Paris ont daubé à qui mieux mieux sur notre politique indigène ou applaudi les orateurs qui en disaient pis que pendre.

« Le grand succès fut pour le député Montel, défenseur de l'ex-mandarin Phan-Chau-Trinh, jadis condamné à mort par la Cour d'Annam pour avoir, à l'aide de ses écrits, provoqué des révoltes, et dont l'autorité française eut la sottise de sauver la vie. Je dis la sottise, car les intellectuels qui provoquent les révoltes sont beaucoup plus coupables que les êtres souvent bornés qui, grâce à eux, deviennent des rebelles.

Dans son discours, qui était un singulier mélange de vérités générales et d'inexactitudes particulières, M. Moutet prôna les mérites de Phan-chau-Trinh, flétrit les Français qui l'avaient emprisonné, affirma que bientôt nous devons laisser les Annamites seuls maîtres de leur pays. Il recueillit à ce moment les furieux applaudissements des trois ou quatre cent étudiants annamites présents.

Son estimable protégé déblatéra après lui tant et plus sur votre dos, puis Challaye abreuva de calomnies, député [Outrey] et gouverneur [Cognacq] de la Cochinchine ; un inquiétant officier, le capitaine Monet, à qui l'argent des États-Unis permet de faire une active propagande en faveur des Annamites, dit de nos coloniaux ce qu'il pense d'eux... , et je vous prie de croire que son jugement n'est pas flatteur. M. Grandjean fit chorus avec tous ces bons apôtres. M. Violette termina la soirée par des critiques qu'il serait d'ailleurs le premier à mériter s'il était devenu gouverneur général de l'Indochine.

Le nom de M. Albert Sarraut ne fut pas prononcé, mais on sentit que maintes critiques étaient dirigées contre l'ancien ministre des colonies à qui des orateurs ne pardonnaient pas d'avoir occupé aussi longtemps soit le poste de gouverneur général de l'Indochine, soit le fauteuil de ministre des colonies.

Les pauvretés débitées par ces bons Français sont évidemment sans importance, mais l'attitude des Annamites présents est plutôt inquiétante.

La science qu'ils viennent chercher en France a tout l'air d'en faire des ennemis bien plutôt que des amis de notre pays. Il faut se méfier de la propagande qu'ils feront une fois rentrés en Indochine ».

Remarquons fous d'abord que l'inquiétude provoquée par l'attitude de nos jeunes compatriotes n'a point sa raison d'être.

Les mêmes jeunes gens que l'on a vu applaudir à cor et à cri à ces discours enflammés, se calmeront avec l'expérience. Le grand penchant pour les friandises s'atténue, chez l'enfant, avec la venue des dents de sagesse.

Ce n'est pas, non plus, sur la manière de se comporter de nos étudiants, grisés par la fougue des orateurs parisiens, que l'on doit juger le peuple annamite. Un retour ici, au sein de leurs loyers tranquilles, ils seront les premiers à revenir sur leurs égarements et à vouloir continuer notre vie de labeur paisible, sous la protection bienfaisante de la France. Toute velléité d'émancipation intempestive, de jacobinisme irraisonné, disparaîtra d'elle-même sans qu'on ait besoin d'intervenir.

Que nos confrères métropolitains se rassurent donc. La profonde masse des indigènes de l'Indochine, qui aime le travail dans l'ordre et la paix, ne se laissera pas entraîner dans des aventures de ce genre où elle peut risquer, avec sa fortune, sa tranquillité et son bien-être. Quant à notre jeunesse turbulente, elle est, comme celle de tous les pays du monde, insouciant et légère mais inoffensive. Si la tête leur a tourné sous le flux des billevesées bien présentées et fortement hurlées, la faute ne peut incomber qu'aux organisateurs de la réunion.

Ceci dit, envisageons le point grave de la question. Il réside, ainsi que nous l'avons remarqué au début, dans le fait que cette manifestation ne peut être rangée parmi ces innombrables meetings qu'organisent les piliers de cabarets qui, entre deux lampées d'apéritif, s'adonnent à cœur joie au plaisir de vociférer à tort et à travers sous l'œil bienveillant de quelque président syndicaliste pêcheur en eau trouble. Non, rien du commun avec cela.

Les promoteurs de la dite réunion sont, pour la plupart, des personnalités marquantes. Aussi, la grosse faute qu'elles viennent de commettre en « salissant la

France »— pour employer les termes de notre confrère — n'en est que plus grave à nos yeux.

À quel vent de folie ont-elles obéi ? Nous ne saurions le dire. Contentons-nous de constater la chose avec le plus profond étonnement.

Comment des esprits éclairés et que nous nous plaignons de continuer à estimer comme tels, en sont-ils arrivés à abreuver soudain des pires calomnies et gouverneur, et dirigeants et représentants de l'Indochine ? Comment des Français, dont nous n'aurions pu suspecter la compétence, en sont-ils venus à préconiser le désordre dans les colonies ?

Voilà certes des choses qui dépassent la compréhension même des Annamites !

Tout au plus, pouvons-nous discerner la mauvaise loi d'un M. Grandjean et relever le piège où il vient de se prendre lui-même.

On se rappelle encore les gentilleses dont il nous inonda tous ces temps deniers et sa manière de crier sur les toits les incorporables mérites et qualités de nos compatriotes. Les colonnes de la *Tribune Indigène* en virent de belles chaque fois qu'enfourchant son dada favori, ce journaliste nous exhortait sur le ton d'un apôtre péchant dans le désert, à défendre nos droits et notre liberté, et à nous libérer du joug cruel de la France... Les temps sont révolus. Du moins, le cerveau de M. Grandjean a dû accomplir une petite évolution frisant de près le maboulisme. Car enfin, comment s'expliquer autrement ce cri jeté par le même Grandjean au cours de l'affolant discours dont il honora les assistants du meeting précité :

— « Si les Annamites veulent se révolter, Messieurs, la France n'a qu'à envoyer quelques dizaines de milliers de Sénégalais pour les mettre à la raison ! » (sic),

Vous entendez, o défunte *Tribune indigène* : pour les mettre à la raison ! et des Sénégalais encore !!!

Non, M. Grandjean, nous nous permettrons de vous dire que les Annamites ne veulent ni se révolter ni se désister de la protection française tant qu'ils ne seront pas complètement évolués. Il n'est donc nullement nécessaire, pour le moment, de leur envoyer des Sénégalais chargés de les exterminer. Nous connaissons parfaitement le proverbe qui dit : « qui aime bien châtie bien ».

Néanmoins, nous ne pouvons nous empêcher de trouver le procédé de correction proposé par vous quelque peu expéditif, pour ne pas dire cruel.

Quant à ce qui concerne nos gouverneurs, nous ne saurions nous permettre de discuter leurs mérites. S'il existe en France des hommes plus aptes à accomplir les fonctions de dirigeants, qu'ils soient les bienvenus parmi nous. Mais qu'ils réfléchissent bien, avant de se charger d'une aussi lourde tâche, aux considérables difficultés qu'elle comporte. Gouverner un peuple comme les Annamites, nation frémissante et animée de toute la fougue de la jeunesse. n'est certes pas chose aussi aisée qu'on semble le croire en France.

Nous regrettons vivement que, dans un but que nous n'osons pas comprendre, des Français appartenant à la Ligue des Droits de l'homme se laissent aller à des manifestations déplorables qui font grand tort à la France comme à l'Indochine. Formulons sincèrement le vœu qu'elles ne se renouvelleront pas.

Le Progrès annamite.

Nous adressons au docteur Lê-Quang-Trinh et au *Progrès annamite* vos plus vives félicitations pour les commentaires que l'on vient de lire et nous espérons que la Presse métropolitaine tiendra à honneur, se fera un devoir, de les reproduire.

Il était opportun qu'une voix comme celle du docteur Lê-Quang-Trinh se fit entendre et flétrit dans les termes les plus mesurés tant d'inepties et tout ce verbiage odieux et grotesque. (N D.L.R.)

MONSIEUR PAUL MONET,
SECRÉTAIRE DU « C.U.R. »
APPRÉCIÉ PAR M. CAMILLE DEVILAR
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 mai 1925, p. 1, col. 5)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Indochine_Republicaine.pdf

(*Écho de Chine* du 7 avril 1925)

Que le capitaine Monet, prosélyte, secrétaire de l'Y. M. C. A., ait accompli sa besogne pro-américaine en dénigrant ce qu'il louerait demain avec la même ardeur si le drapeau tricolore était, simplement, remplacé par le drapeau étoilé, c'est affaire entre lui et sa conscience en délire. Mais peut-être eut-il été plus sage, de la part de la Ligue des Droits de l'Homme, de n'autoriser ses divagations qu'en présence du comité, lequel aurait eu toutes qualités pour discuter et réfuter.

Le comité central serait, d'ailleurs, fort bien inspiré s'il ordonnait une enquête sérieuse sur l'action *corrosive* de la Y. M. C. A. dans les colonies françaises.

Ce ne fut certainement pas un moment agréable pour le président de la réunion que celui où M. F. Challaye, ayant ramassé dans on ne sait quels ruisseaux toute la boue qui traîne aussi sur les colonnes des *Continents*, s'employa à salir des hommes que M. Viollette respecte, tel M. Martial Merlin, gouverneur général de l'Indochine, qu'il estime, tel M. Châtel, résident de Vinh, qu'il affectionne, tel M. Cognacq, gouverneur de la Cochinchine, dont il sait les bons et mauvais côtés, tel M. Outrey, notre député.

Ce n'est pas servir l'intérêt du pays, pays de France et pays d'Annam, non plus que les intérêts de peuples, que de déblatérer ainsi et de vilipender toutes les têtes un peu hautes.

Camille Devilar.

LES ANTI-COLONIAUX DE FAIT (*L'Avenir du Tonkin*, 21 mai 1925)

Il y a quelques jours, les journaux de Hongkong signalaient la participation de nombreux Annamites aux troubles communistes qui amenèrent, rue Damrémont, la meurtre de trois Français sortant d'une conférence de la Ligue Républicaine Nationale.

Aucune confirmation du fait n'a été donnée encore, et l'on peut supposer qu'un sentiment de gêne n'est pas étranger au mutisme de l'Agence Havas et de l'agence Indopacifique sur ce sujet.

Avons-nous lieu, nous-mêmes, d'être surpris ? M. Outrey a entrepris une courageuse campagne pour dénoncer la réalité d'une propagande communiste aux colonies, mais nous avons vu l'accueil fait par le Cartel aux révélations apportées à la tribune de la Chambre par le député de Cochinchine. Il faut enfin ne plus taire toutes les misérables hypocrisies dont nous aurons nous-mêmes, sans grands délais, à pâtir tout les premiers : le Cartel, bien qu'il s'en défende, a partie sournoise liée avec le communisme ; l'un fait le lit de l'autre, lui prépare les voies. Ne sommes-nous pas placés pour juger en particulier d'une politique sans queue ni tête qui favorise l'effervescence dans nos colonies, avive les malaises, suscite les vanités qui, demain, se dresseront devant nous avec une arrogance d'autant plus hardie qu'elle se sentira soutenue.

L'autre jour, le *Journal des débats* publiait, dans un article sur Madagascar, une lettre écrite par l'un des principaux « employeurs » de cette colonie : « Nous avons le plaisir, disait ce correspondant, d'avoir en ce moment dans notre voisinage le nommé Ralemangue, instituteur bétsiléon révoqué, parti en France à la guerre et qui en est revenu membre de la Ligue des Droits de l'Homme et intime de M. Painlevé et autres ;

fort de ses hautes relations, il va de village en village, disant aux Malgaches que les véritables Français ne demandent qu'à leur rendre leur indépendance, qu'ils en sont empêchés par le groupement des fonctionnaires et des colons qui, eux, exploitent indignement l'indigène. En conclusion, il recommande le boycottage des blancs et la résistance passive, en attendant le jour prochain où l'on passera à la résistance active. L'Administration ne peut rien contre lui et il va, porté en triomphe de village en village. Le mal n'est pas tout ce qu'il dit que l'impunité où on le laisse. Cela promet de beaux jours.» Et l'auteur de l'article qui signe G. D. et souvent traite de questions indochinoises, ajoute : « Il s'en faut que l'incident soit unique ».

Personne ne s'aviserait de discourir au pied levé d'un problème de calcul intégral, ou simplement de géométrie dans l'espace ; on concède qu'il faut pour s'y aventurer quelques études préalables. Pour les questions coloniales, le premier venu au contraire a son opinion faite et M. Painlevé, grand mathématicien, qui, dans le domaine mathématique, ne doit point croire à la science infuse ou venant, comme au tambourinaire, en écoutant chanter le rossignol, prétend connaître la Chine « moderne » parce qu'il y a passé moins de trois semaines à courir Pékin, trois ou quatre ports ouverts, allant de banquets en banquets, de réceptions en réceptions.

M. Brieux, de même, « pénétra » l'Indochine en quinze jours, et émit sur tous les sujets locaux les plus déconcertants jugements, prononcés avec une ferme autorité ; et voilà M. Roland Dorgelès qui marche sur d'aussi illustres traces et, à son tour, sentencie et arbitre et condamne ! Le temps, disait Alceste, pour le fameux sonnet, le temps ne fait rien à l'affaire, et ces Messieurs de la politique et de la littérature concluent qu'il en va de même en matière coloniale. Un certain génie, un flair spécial, un coup d'œil d'aigle et voilà qui suffit et dispense du séjour, du temps enfin. La fameuse phrase de César se modifie à peine à leur usage : *veni, vidi, scripsi !* ou même *judicavi* et, bien entendu, le jugement est définitif. Ces Messieurs ne burinent que sur le bronze et à l'usage de la plus lointaine postérité.

À dire vrai, le succès de M. Brieux fut assez médiocre. Le ridicule apparut intense. Nous serons aujourd'hui quelques-uns à déplorer l'enlèvement de M. Dorgelès en ce qu'un cliché antique appelle « le marécage de l'erreur ». Ce jeune écrivain eut pu être simple ; des succès mérités mais peut-être tout de même exagérément rapides l'ont perdu. Rien ne devait échapper à sa perspicacité et il crut pouvoir l'exercer en vitesse. Le voilà qui se lamente sur le sort malheureux des indigènes que, bien entendu, nous exploitons, que nous dépossédons même. Souhaitons que la voix du colonel Bonifacy se fasse entendre de nouveau et dénonce ces maladroites. Elles ne sont pas simplement des erreurs et des légèretés, mais des actes très suspects de mauvaise foi. Il ne suffit, pas pour innocenter de telles bévues, de prétendre qu'on a dupé M. Dorgelès, qu'il est ainsi victime de quelque facétieux parfum. Le devoir était pour lui de se renseigner où il convenait et de vérifier. On ne condamne pas une œuvre coloniale avec ce sans-gêne.

Et ainsi, comme le diable lui-même. M. Dorgelès porte pierre, mais c'est au Cartel qu'il porte cette contribution de mauvais aloi afin d'édifier ou consolider la légende qui fait de nous d'horribles traitants, toujours prêts à abuser de l'indigène, à le pressurer, à le tenir dans le plus douloureux esclavage. Comme le disait drôlement un excellent ami, c'est ce que ces nobles vieillards trouvent de mieux, dès leur rentrée en France, pour nous remercier des foies gras, dûment truffés et arrosés de grands crus qu'on s'ingénia à leur offrir.

Il nous faut adresser nos condoléances à l'*Illustration*. Notre grand magazine ne peut pas savoir encore, mais il le saura [qu'on a] abusé de son hospitalité trop généreuse et pour une œuvre franchement condamnable et sans aucune vérité.

[Meeting de la LDH]

Les Annamites, qui lisent ces sortes d'élucubrations, sont implicitement d'accord et sur le champ avec l'instituteur betsiléo, ami intime de M. Painlevé, que citent les

Débats ; ils constatent que ces vraie Français, doués le plus souvent d'un génie si remarquable et qui passent, brillants et rapides comme des météores, les plaignent et rêvent pour eux d'une indépendance légitime. Les discours d'un Moutet, d'un Challaye, d'un Monet, prononcés sous les auspices de la Ligne des Droits de l'homme de Paris, les confirment dans cette opinion et M. Daladier, durant son ministère, a accumulé les plus graves imprudences, non pas par naïveté, mais par excessive confiance en lui-même et en quelques détestables conseillers dont nous reparlerons.

En matière de bévues coloniales dont nous sentons aujourd'hui poindre les inconvénients, la part du Cartel est considérable.

Cette superbe réunion où palabrèrent MM. Moutet, Challaye, Monet et Phan-Chau-Trinh, était, on s'en souvient, présidée par l'ineffable Viollette, auteur de ce fameux rapport calomnieux sur l'Indochine² dont le souvenir l'a peut-être empêché de nous arriver comme gouverneur général. Quel exemple, remarquons-le en passant, donne au pays ce rapporteur général du budget, qui lâche la tâche la plus importante de la Chambre pour se ruer sur la « place » de gouverneur général de l'Algérie ! Ah ; « comme il arrive souvent, aurait dit M. Bergeret, les convictions de ces gens-là sont merveilleusement d'accord avec leur intérêt » et voilà M. Viollette nanti. Ce n'est pas reluisant mais comme c'est une bonne entente alimentaire. ! Pour Sosie, le véritable Amphytrion est l'Amphytrion où l'on dîne. Pour ces Messieurs du Cartel, la République idéale est celle qui, suivant la formule du *Quotidien*, distribue les laces, toutes les places.

Mais cette ruée de gens d'un si beau désintéressement, cette masse de flagorneurs qui deviennent d'un jour à l'autre des discoureurs, tout cela concourt à une laide et funeste besogne. On est d'accord pour reconnaître les ferments les plus actifs d'une agitation en Extrême-Orient et la masse des intérêts qui poussent à l'activité de ces ferments.

L'heure serait donc à beaucoup de sagesse, à beaucoup de prudence et à la mesure dans les paroles. C'est l'heure au contraire des sottises ; nous tournons le dos à une politique qui pouvait nous assurer la masse des populations et ce sont des sauteurs qui ont audience et crédit. Ces derniers n'ont plus de racines dans leur milieu ethnique, leur vanité leur a fait rompre bien des liens : ils sont des hybrides. Nous avons fait de l'assimilation, tout en nous en défendant, mais au lieu d'un résultat sain, marqué de quelque logique, nous avons préparé le déraciné, celui qui n'est ni de sa race ni de la nôtre, que nous n'avons pas su encadrer dans une morale, la science devant — l'a-t-on assez dit ! — remplacer la morale.

Toutes les sottises se paient. Il serait temps de n'en plus commettre de trop lourdes, car l'échéance pourrait ne pas être éloignée. Il est temps aussi de ne plus nous confier à des hommes de génie on tellement supérieurs, mais à des gens de simple sens commun. Le communisme, le nationalisme indigène, étroit et irréfléchi, nous les créons et même laborieusement, *ex nihilo* peut-on ajouter.

M. Dandolo.

² Rapport Viollette (1911) :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Rapports_Viollette_Indochine.pdf